1519
Le 16/3/2016

LAURAPH
Société Civile au capital de 1.600 euros
Siège Social : 24 rue des Prés – 44140 MONTBERT
495 041 899 RCS NANTES

PROCES VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

L'ASSOCIEE UNIQUE :

La Société MEPOIN, possédant.....100 parts,

agissant en qualité de seule associée de la Société LAURAPH, Société Civile au capital de 1.600 euros, divisé en 100 parts de 16 euros de nominal chacune, dont le siège social est situé à MONTBERT (44140), 24 rue des Prés, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 495 041 899,

Conformément à l'article 4 des statuts de la Société disposant que le siège social *« pourra être transféré en tout autre endroit du département sur simple décision de la gérance, et partout ailleurs, en vertu d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés ».*

Et, conformément à l'article 13.9 des statuts de la Société, *« Les associés peuvent toujours, d'un commun accord et à tout moment, prendre à l'unanimité toutes décisions collectives qui leur paraîtront nécessaires par acte notarié ou sous seing privé»,*

Et ce, relativement à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de la société,
- Modification corrélative des statuts,
- Démission du Gérant,
- Nomination d'un nouveau Gérant,
- Pouvoirs à donner,
- Questions diverses.

A DECIDE CE QUI SUIT :

PREMIERE DECISION :

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société situé à MONTBERT (44140), 24 rue des Prés à SAINT ANDRE TREIZE VOIES (85260), 5 rue de la Barbotière, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, les associés modifient l'article 4 des statuts de la manière suivante :

*« **Article 4 – Siège***

Le siège social est fixé : 5 rue de la Barbotière 85260 SAINT ANDRE TREIZE VOIES ».

Le reste de l'article reste inchangé.

DEUXIEME DECISION :

L'Associée unique prend acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre LAURENT et de Madame Annie LAURENT de leurs fonctions de co-gérants et nomme en qualité de nouveau Gérant pour une durée indéterminée :

Monsieur Alain POINCHEVAL
né le 03 septembre 1961 à SEGRE (49),
demeurant à SAINT ANDRE TREIZE VOIES (85260), 5 rue de la Barbotière.

Monsieur Alain POINCHEVAL déclare accepter les fonctions de Gérant et n'être frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

TROISIEME DECISION :

L'associée unique donne tous pouvoirs à la Société d'Avocats LES JURISTES ASSOCIES DE L'OUEST, 12 avenue Jules Verne, 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE et au porteur de copies ou 'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

FAIT A SAINT ANDRE TREIZE VOIES

LE 24 FEVRIER 2010

La SOCIETE MEPOIN
Rep. par Monsieur Alain POINCHEVAL

Monsieur Alain POINCHEVAL
« Bon pour acceptation des fonctions de Gérant »